

ICOMOS

conseil international des monuments et des sites

Alerte patrimoine ICOMOS : silos à grains de Beyrouth (Liban)

Appel à l'annulation de la décision de démolition et à la préservation des silos à grains de Beyrouth
Communiqué de presse
22 juin 2022

Le 4 août 2020, l'une des plus grandes explosions non nucléaires de l'histoire s'est produite dans le port de Beyrouth, générant une onde de choc qui a ravagé la capitale. L'explosion a tué plus de 220 personnes, faisant 6000 blessés et 300 000 sans-abris. Dans l'actualité, les silos à grains en ruine qui avaient absorbé l'explosion allaient devenir l'image emblématique d'un événement qui a secoué non seulement le Liban mais le monde entier.

Un exemple d'architecture brutaliste, la structure monolithique et la construction minimaliste des silos à grains de Beyrouth mettent en valeur les matériaux de construction et les éléments structurels. Les silos à grains de Beyrouth étaient les plus grands du Moyen-Orient et une œuvre architecturale de premier plan sur le front de mer. Un symbole de l'architecture moderniste de la ville qui, au moment de la construction des silos, se répandait dans le monde arabe et la région.

Les silos à grains ont présidé sur le port de Beyrouth pendant 50 ans et ont abrité une grande partie du grain du Liban. Le bâtiment a également été témoin des atrocités de la guerre civile lorsque des affrontements ont eu lieu dans les zones adjacentes au port. Aujourd'hui, près de 90% des bâtiments qui existaient au moment de la guerre du Liban ont été démolis. Situés à moins de 85 mètres de l'épicentre de l'explosion de 2020, les silos ont servi de bouclier pour la partie ouest de la ville et ont sauvé des milliers de vies et de bâtiments.

18 mois après l'explosion, le 18 mars 2022, le ministère libanais de la Culture a publié le décret n° 49/2022 pour inscrire les silos à grains de Beyrouth à l'inventaire général des monuments historiques, empêchant ainsi toute action qui modifierait leur état actuel. Cependant, le 14 avril 2022, le cabinet du gouvernement libanais a décidé de démolir les silos et d'ériger un nouveau monument pour commémorer les victimes de l'explosion. Cela a intensifié la colère des familles des victimes et du peuple libanais qui souhaitent conserver les silos en tant que mémorial de la tragédie du 4 août. Tous les médias (journaux, chaînes de télévision) ont diffusé l'information, mais aucune information sur le décret n'a été publiée au Journal officiel de l'État à ce jour.

Aujourd'hui, la possible démolition des silos à grains révèle une société tiraillée entre l'amnésie et la nécessité de préserver ce monument, symbole de cette tragédie qui a laissé une trace indélébile dans la psyché nationale. Les silos, et tous les bâtiments patrimoniaux qui ont été touchés par l'explosion, sont les représentants visuels de cette mémoire collective, qui fait désormais partie de l'histoire de la nation libanaise. Démolir les silos, enlever ce repère et créer un vide physique, donnera l'impression d'une absence d'espace et ne servira qu'à renforcer l'amnésie psychologique. L'importance de cette structure réside dans ce qu'elle symbolise à travers son histoire.

L'ICOMOS soutient pleinement la position exprimée par l'ICOMOS Liban, entre autres, considérant l'importance locale, nationale et internationale des silos à grains de Beyrouth, et leur valeur en tant que monument de l'architecture moderne et de l'ingéniosité de l'ingénierie, et surtout en tant que lieu de mémoire lié à l'explosion de 2020. Préserver ce bâtiment dans son état actuel, représente une opportunité rare de créer de nouvelles valeurs patrimoniales partagées dans le futur développement urbain de la zone portuaire de Beyrouth. L'ICOMOS se joint donc aux appels à la préservation, à la consolidation et à l'entretien des silos à grains de Beyrouth, et recommande vivement que le gouvernement libanais annule ses décisions actuelles et enregistre les silos officiellement en tant que monument historique national protégé, y compris la désignation d'une zone tampon environnante.

A propos de l'ICOMOS

Le Conseil International des Monuments et des Sites est une organisation internationale non-gouvernementale unique, à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel à travers le monde. L'ICOMOS se consacre à l'élaboration des doctrines, à l'évolution et la diffusion de la connaissance, à l'amélioration des techniques de conservation et à la sensibilisation à l'importance du patrimoine. L'ICOMOS a construit un solide cadre philosophique, doctrinal et de gestion pour une conservation durable du patrimoine de par le monde. En tant qu'organisation consultative officielle du Comité du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICOMOS examine les propositions d'inscription et donne des avis sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

www.icomos.org

Facebook: @ICOMOSinternational

Twitter: @ICOMOS